

# SMART CITIES - MARCHE-EN-FAMENNE

La Ville de Marche-en-Famenne a prouvé depuis bien longtemps qu'elle s'intéresse aux évolutions numériques et aux opportunités qu'elles créent pour les pouvoirs locaux, ayant été notamment l'une des premières communes wallonnes à s'armer d'un Smart City manager. Un centre de support télématique (espace public numérique) y a d'ailleurs, depuis longtemps, été créé. Mais, ces dernières années, la donne a quelque peu changé puisqu'il est désormais plutôt question de « Smart Human City », la Ville insistant ainsi sur la dimension humaine inhérente au concept. En 2016, une *roadmap* a donc été rédigée, qui a permis de fixer de grands objectifs où, à chaque étape, la participation et la consultation citoyenne prennent toute leur importance. Aujourd'hui, à Marche-en-Famenne, il est ainsi question de créer un « e-square », un futur centre de créativité numérique, dans lequel sera installé, notamment, un espace de coworking et un FabLab.



**ALAIN DEPRET**  
Secrétaire de rédaction

L'« e-square » : ce nom ne dit encore rien. Et pourtant, il contribuera à faire entrer un peu plus la Ville de Marche-en-Famenne dans l'ère du numérique. Il s'agit du futur centre de créativité numérique dans lequel la Ville a décidé d'investir au complexe St-François, sur près de 800 mètres carrés. Ce centre sera adossé à la Haute Ecole Henallux, qui occupe les étages supérieurs. L'« e-square » sera opérationnel cette année 2018 et sera composé de différentes espaces, avec pour objectif de capter la créativité des Marchois. L'impulsion de ce nouvel outil sera donnée par un comité stratégique, où siègent des personnalités académiques de renom et deux représentants





La Place aux Foires, future halle marchoise

du conseil communal, qui définira les axes de travail et la stratégie à poursuivre pour que l'« e-square » devienne un outil performant à la portée du plus grand nombre.

Le point névralgique du centre sera l'espace de coworking prévu pour un accueil de 15 à 20 personnes. Dans cet espace, où l'on pourra venir selon un horaire personnel, des travailleurs à la recherche d'un endroit pour communiquer auront l'occasion de s'y arrêter. L'idée essentielle est de favoriser les échanges interdisciplinaires et la création d'une communauté de travailleurs se servant du numérique comme outil et ce, afin de stimuler les échanges d'idées pour faire aboutir les projets en devenir.

Cela concerne tous les métiers indistinctement, qui doivent ou peuvent se servir des techniques du numérique. Il sera aussi question d'y installer un FabLab, un « Laboratoire de fabrication ». Des cours de design y seront donnés par des professionnels, soutenus par du matériel spécifique, comme une découpeuse laser et des imprimantes 3D. Un soutien indéniable, donc, aux projets émergents de Marche et de la région.

Avec son projet Citizen lab, enfin, la Ville entend aussi amener la consultation et la participation citoyenne au centre de ses préoccupations. Avec le projet architectural de la Place aux Foires, la Ville veut ainsi, par exemple, donner

un nouvel élan stratégique, tant esthétique qu'utilitaire, à l'urbain. Dans cette optique, la Ville a lancé, à l'unanimité du conseil communal, un concours d'architecture pour la création d'une halle aux foires sur la place en question. Il s'agit d'étudier un projet visant à couvrir la place, pour une utilisation par tous les temps, qui respecte la qualité de vie des habitants. Ce concours, lancé en 2017, proposait un projet à la fois esthétique, qui permette de conserver un maximum la lumière naturelle sous la structure, et convivial, pour accueillir dans les meilleures conditions des manifestations culturelles diverses. Une attention particulière devait aussi être portée à l'acoustique et à la pérennité des matériaux, qui nécessiteront ainsi peu d'entretien.

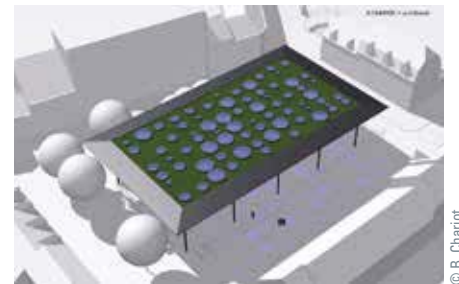
Quatre projets ont été proposés à la sagacité des citoyens via une plateforme numérique, avec un système de vote tout au long du mois de mars 2018. Le vote englobait les éléments suivants: la qualité esthétique, la créativité et l'originalité. Ce critère comptait pour 35 des 100 points de la note globale attribuée à chaque projet. Les autres critères, soit 65 points au total, ont été évalués par un jury pluraliste. Ces autres critères sont le coût du projet à mettre en œuvre, le taux des honoraires de l'architecte chargé du projet de construction, la qualité de pérennité, de sécurité, de maintenance et d'entretien des matériaux utilisés.

Le projet retenu devrait ensuite suivre les voies légales en vigueur, répondre aux normes du Code du développement territorial et être approuvé par le collège et le conseil communal, notamment en termes de faisabilité financière. Les autorités locales souhaitent ainsi faire évoluer cette place emblématique, à la fois lieu de vie, de festivités et de convivialité à différents moments de l'année (marché public du lundi, marché de Noël, Fêtes de la musique, 21 juillet, Statues en Marche...).

Les quatre projets proposés dans le cadre du concours architectural :



© Burmon



© B. Charrot



© Greisch



© Bureau d'architecture Greisch

## Ana Aguirre, Smart City Manager

« Utiliser le numérique signifie le mettre au service du citoyen »

Le *Mouvement communal* a pour habitude de donner la parole à ceux qui font vivre la réalité quotidienne des communes. À Marche-en-Famenne, c'est ici le cas d'Ana Aguirre, personnage haut en couleurs dont l'expertise en matière de ville intelligente n'est plus à démontrer. Smart City Manager et fière de l'être, Ana Aguirre répond à nos questions sans langue de bois, n'hésitant pas à admettre que l'humain reste la pierre angulaire de l'édifice smart.



### **Madame Aguirre, vous êtes devenue Smart City Manager petit à petit à Marche-en-Famenne. Pouvez-vous expliquer comment cela s'est déroulé ?**

À Marche-en-Famenne, j'ai commencé ma carrière comme animatrice d'une expérience-pilote nommée « centre de support télématique ». Alors qu'on ne parlait pas encore, à l'époque, d'espace public numérique, il s'agit bien d'un EPN qui offre un accès libre à internet ainsi que des formations de sensibilisation et de perfectionnement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les années passant, j'ai fini par diriger le centre. Depuis, j'ai compris que mon rôle est celui d'une médiatrice entre une équipe de techniciens-informaticiens très pointus et les utilisateurs finaux. Et, depuis 1997, le collège communal m'a confié la responsabilité des nouvelles technologies au sein de la Ville. J'ai, depuis, suivi des formations pour obtenir le titre de Smart City Manager.

### **Et donc, vous êtes au centre de toute la réflexion smart de la Ville...**

Oui, depuis le début. Cela a commencé par une réflexion concernant notre site internet, qui est, vous l'aurez sans doute remarqué, très « orienté clients ». Marche-en-Famenne voulait en faire son image de marque. Et pour ce faire, nous

avons aussi bien travaillé avec le privé qu'avec le public, cela nous tenait à cœur. En 2000, nous avons aussi installé un réseau de fibre optique.

### **Ce qui vous a d'ailleurs valu d'être l'une des premières communes wallonnes branchée « numérique »...**

Oui, c'est vrai. Mais ce n'est pas pour autant que nous étions smart. Car cela, je l'ai compris au fil de mes rencontres, notamment avec l'AWT : la ville intelligente doit aussi prendre en compte l'aspect humain du concept. Le numérique, c'est bien, mais il doit être utilisé au service du citoyen. La participation citoyenne a aussi beaucoup d'importance en ce domaine. C'est donc en 2016 qu'un véritable projet de ville s'est mis en place, avec l'objectif, pour leitmotiv, de devenir une véritable Smart City. Le collège a pris l'affaire en mains et un groupe de travail a vu le jour, accompagné par un consultant. On a fait le bilan de ce qui avait déjà été fait et on a défini des objectifs à atteindre. Une *roadmap* a été créée en vue de décider du futur. Après avoir consulté beaucoup de monde, dont de nombreuses entreprises, il a été finalement décidé de devenir une « *smart human city* ». Cela signifie que Marche, ville numérique désormais, devait aussi mettre l'accent sur le numérique au service du citoyen. Les politiques de la

commune ont donc été les initiateurs et les moteurs de cette entreprise.

### **Les agents communaux étaient-ils, eux, prêts à faire le pas ?**

Si nous étions un peu confinés, c'est justement parce que nous avons beaucoup travaillé en interne. Nous avons déjà mis en place une culture de réseaux, de partage, qui s'est installée peu à peu au sein de notre administration. Nous avons formé les agents et nous continuons à le faire. Mais cela n'a pas été révolutionnaire. La vraie révolution, et le début de la stratégie smart, ce fut l'année 2000, lorsque la fibre optique a fait son entrée dans nos installations.

### **Le « Human smart », cela se concrétise donc comment à Marche-en-Famenne ?**

Beaucoup de choses ont déjà été réalisées pour améliorer notre service aux citoyens, notamment via notre site internet. À côté de cela, notre « e-square » reste un projet important car l'aspect humain passe aussi par l'innovation et la créativité des rencontres. Notre projet architectural pour la Place aux Foires passe également par de la consultation citoyenne et nous avons donc envie d'interagir avec la population. Ce que nous avons compris, aujourd'hui, c'est que le numérique n'est pas une finalité en soi. Utiliser le numérique signifie le mettre

au service du citoyen. Le « smart » est un concept très large et l'on sait qu'à l'avenir, il faudra faire mieux avec moins de moyens. C'est à cela aussi que servent les technologies.

**La consultation citoyenne, c'est une première pour vous ?**

Non, mais quand on tient des réunions citoyennes, on sait que l'on touche toujours à peu près les mêmes personnes. Avec le projet de la Place aux Foires, il fallait donc ouvrir la porte de la consultation à d'autres populations et le numérique doit nous y aider. Bien sûr, tout ne doit pas être fait en même temps. Il faut évaluer les projets au fur et à mesure de leur mise en place. Mais maintenant qu'arrivent les contraintes du PST et du RGPD, nous devons mieux réfléchir à ce moment charnière et il faut qu'on se lance, nous n'avons pas le choix.

**Pensez-vous que le concept « Smart » doit nécessairement être partagé de manière transversale dans la commune ?**

Absolument. On doit pouvoir compter sur tous les services. Mon premier contact avec le concept des Smart Cities fut celui des Belfius Awards. Mais, au départ, je me disais que nous n'étions pas concernés par ce type de projets, parce qu'ils n'englobaient pas tous les services de la ville. Mais je me trompais : la solution résidait dans la transversalité et la communication. Il a donc fallu mettre tous nos projets sur la table et choisir nos priorités. L'important est d'avoir une finalité. La smart city ne signifie donc pas nécessairement de grands investissements dans des logiciels multiples et variés. Ce n'est pas le concept de base. Nous ne sommes

pas là pour imposer des choses aux citoyens mais bien pour supporter les projets avec les collègues.

**Quels conseils donneriez-vous aux communes en cette matière ?**

Il faut surtout une bonne cohésion entre les agents et les politiques, mais aussi une bonne cohésion parmi les agents, car il faut se fixer une vision commune. C'est seulement à cette condition que l'on peut s'ouvrir aux autres et accepter ce qui vient de l'extérieur. Si nous ne le faisons pas nous-mêmes, quelqu'un viendra le faire à notre place. Il faut donc rester maître de nos données, de nos envies, de nos citoyens... Rédiger une *roadmap* à court, moyen et long terme est une bonne solution. Cela nous oblige à nous fixer des balises et à intégrer le numérique dans notre réflexion.



Le lecteur trouvera un reportage à ce sujet sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie ([www.youtube.com/uvctv](http://www.youtube.com/uvctv)).